

Compte-rendu de la Séance plénière du
**Conseil Local de Développement
du Pays Tarentaise Vanoise**
Moûtiers – mardi 6 décembre 2005

Présents

M. Patrick ANCEAUX – M. Bernard ANDRE - M. Raymond BARBIER - M. Joseph BONNEFOY - Mme Patricia BRIAND CHAVOUTIER - Mme Raymonde CHEVRONNET - M. Marc DESCHAMPS-BERGER - M. Anthony FAVRE - M. Pierre FORAT - M. André FOURMAINTRAUX - M. Bernard GAUTIER - Mme Agnès GIRARD - M. Edouard JUGLARET - M. Alain MACHET - Mme Colette MAITRE - M. Guy MATTIS - M. Roger PAGNY - M. René PINCK - M. Philippe PONCET - M. Albert REVIAL - M. Claude SCHILLING - Mme Rosette VALLAT -- M. Pierre VINCENT - M. Robert VORGER - M. Dominique JANNOT – M. Fabrice PANNEKOUCKE – Vice Président de l'APTV – Commission «Environnement » - Mme Sonia COUTAZ – Chargée de mission APTV -

Excusés :

Mme Muriel BOUVIER-THEATE – M. Maxime SILVESTRE - M. Bernard PONCET - M. Gilles NANTET – M. Eric BARBARIN -- M. Bernard CHAPUIS - M. Bertrand CAMUS - M. Jean Marie CHOFFEL - Mme Christine ALLAIN - Mme Maryse JAMME - M. Claude MILLERET - M. Yves CARRET - Melle Chantal EMPEREUR - M. Roger MACHET - M. Jacky BORLET - M. Pierre BUET - Mme Marie Hélène CHABERT - M. Jean Pascal CHABERT - M. Pierre DESJARDINS - Mme Gisèle GAIDE - M. Jean Yves VALLAT- Mme Annemiek VELDMAN - M. Eric LARUAZ .

COMPTE RENDU

La séance est ouverte par les Co-Présidents.

Le compte-rendu de la dernière séance est amendé par Bernard Gautier qui souhaite que les villages mal desservis soient pris en compte de façon plus explicite dans les réflexions.

Sur un plan pratique, Alain Machet propose d'envoyer les documents aux membres du CLD par mail (pour ceux qui en possèdent un). Cette proposition est adoptée.

Alain Machet et Robert Vorger proposent d'aborder le thème de l'eau à la prochaine séance plénière du mardi 3 janvier 2006, en sollicitant particulièrement Jean-Yves Vallat, membre du CLD et auteur d'un exposé de qualité lors de la dernière Assemblée des Maires de Tarentaise-Vanoise. Absent ce jour, il sera consulté, tout comme François Gazave, Vice-Président de l'APTV en charge de ce dossier, dans la mesure où son état de santé le permet.

Ce thème est retenu.

Philippe Poncet souhaite que le transport soit réabordé lors d'une prochaine séance, avec le Président de la Commission en charge de ce dossier, séance qui aborderait aussi le thème important du logement.

Synthèse des débats sur le transport

Sur le thème de transport, et suite au débat de la dernière séance, Alain Machet propose les orientations suivantes :

- réaliser une étude globale des besoins de transport à l'échelle du territoire, prenant en compte les différents publics et les problématiques évoquées,
- en terme de réponse, étudier plus particulièrement un cadencement sur l'axe Bourg-Saint-Maurice – Albertville (autour de l'axe ferroviaire et, en complément, le transport par car),
- imaginer un plan d'information sur le transport pour la Tarentaise.

Les participants valident ces trois grandes orientations qui seront proposées à l'APTV, dans le cadre d'une étude globale à réaliser.

La forêt et la filière bois

Fabrice Pannekoucke, Vice-Président de l'APTV en charge de ce dossier, propose de balayer un état des lieux de la forêt et de la filière bois ainsi que les réflexions dans le cadre d'une Charte forestière de Territoire.

Voir diaporama joint.

Fabrice Pannekoucke se retire, après son intervention, conformément à la règle arrêtée par le CLD. Il indique qu'il sera très attentif au compte-rendu des débats.

Sonia Coutaz, chargée de mission de l'APTV, prend le relais.

Alain Machet souligne que l'aspect touristique de la forêt est peu présent dans l'état des lieux dressé par la Commission Forêt de l'APTV.

Il propose l'idée d'une "Maison du bois et de la forêt", lieu ressource et d'information.

Raymonde Chevronnet souhaite qu'un autre aspect soit pris en compte dans l'état des lieux (et puisse figurer en bonne place dans une "Maison du bois et de la forêt") : la valorisation des savoir-faire et du travail du bois, des entreprises du secteur...

Rosette Vallat confirme l'intérêt d'une telle structure.

Patricia Briand-Chavoutier souligne la méconnaissance constatée pour les métiers de ce secteur, hors celui de bûcheron, mieux identifié par les jeunes, mais moins attractif. Les métiers du bois et de la forêt doivent donc être mieux valorisés, au Carrefour des métiers par exemple.

Sonia Coutaz indique que le travail traditionnel du bois a été étudié sur différents villages du Versant du soleil par le CAUE. D'autre part, la Commission de l'APTV a décidé d'aller à la rencontre des professionnels du secteur, comme les scieurs...

Alain Machet suggère de faire un lien avec la Commission agricole car les passerelles sont possibles (valorisation des plaquettes bois par exemple).

Il suggère également de repérer les communes, dans lesquelles la part de la forêt privée serait supérieure à la moyenne (50%) et d'y mener une étude spécifique, afin d'y porter les efforts prioritaires.

Roger Pagny constate néanmoins qu'il s'avère souvent plus économique d'acheter du bois ailleurs que d'exploiter la forêt en montagne.

Pour pallier à ces difficultés, Alain Machet suggère de favoriser les regroupements de propriétaires privés et de favoriser les actions collectives.

Raymond Barbier souligne une des priorités : l'information des propriétaires privés.

Robert Vorger souligne également le rôle important que peut jouer la forêt dans la prévention des risques naturels tels les glissements de terrain, et donc les enjeux de son entretien.

Il est nécessaire d'utiliser tous les outils existants : par exemple, la possibilité pour certaines collectivités de réaliser les travaux d'entretien en lieu et place des propriétaires (dans le cadre de la prévention des risques incendie).

Sonia Coutaz signale l'existence d'un arrêté préfectoral permettant ce type d'intervention dans le cadre de la lutte contre le Bostryche.

Néanmoins, ce type de recours n'est pas un outil de "gestion courante".

Robert Vorger indique que deux idées intéressantes avaient été évoquées (mais non mises en oeuvre) dans les réflexions préliminaires à la mise en place de l'ancien Contrat Global de Développement : l'idée d'une "Maison du bois" (à condition d'associer étroitement professionnels et les enseignants) et l'usage du bois local dans les Plans locaux d'urbanisme.

Sur l'implication des enseignants dans une telle initiative, Alain Machet estime qu'il n'y aura aucune difficulté car le souci de faire découvrir le patrimoine local aux enfants est important.

Albert Revial s'interroge sur une forme de "démission" des propriétaires privés et des communes en matière d'entretien, en particulier dans le Parc National de la Vanoise.

Il pose également la question de l'exploitation traditionnelle de la forêt, utile dans certains cas.

Alain Machet évoque à ce sujet une idée (non réalisée) de formation commune entre le Lycée de Moûtiers et le Lycée de Poisy dans le domaine du débardage par câble (et appuyée sur la formation TCRM / Transport par câble et remontées mécaniques du Lycée).

Il attire l'attention sur la nécessité de gérer la circulation sur les pistes ouvertes pour l'exploitation forestière (pour interdire les engins à moteur, autres que ceux nécessaires à l'exploitation, conformément à la législation).

Rosette Vallat s'interroge cependant, sur les dégâts occasionnés par le débardage par câble, et évoque les expériences de débardage avec des chevaux.

Elle souhaiterait également que soit estimé le coût réel de la production du bois-énergie (un éco-bilan).

Alain Machet indique cependant que cette forme est la seule susceptible d'alimenter en continu des grandes installations de chauffage au bois.

Sur ces points, Sonia Coutaz indique que l'APTV va conduire une étude sur le bois énergie : les solutions, les enjeux, l'exploitation, la rentabilité, les équipements nécessaires. Cette étude doit permettre en particulier d'identifier les besoins sur le territoire et les acteurs économiques susceptibles d'investir dans cette filière.

Plusieurs membres s'interrogent sur les bois laissés après l'exploitation, les arcosses, les friches... et les moyens possibles pour les exploiter.

Alain Machet voit deux alternatives : soit on aide les agriculteurs à entretenir une partie de l'espace menacé par la friche, à proximité des villages, soit on replante avec des espèces nobles.

Albert Revial attire cependant l'attention sur les expériences conduites dans le passé, pour lesquelles les financements n'ont pas suivi.

Raymonde Chevronnet indique également qu'il y a souvent beaucoup d'argent pour les études et peu pour la mise en oeuvre.

Sur la question de la forêt mal entretenue et dangereuse pour l'aval (embacles dans les torrents par exemple), Robert Vorger cite plusieurs opérations conduites sur sa commune et sur le canton de Moûtiers (rénovation des berges, entretien des arcosses) : l'intercommunalité est le bon outil pour conduire ces opérations, du fait de leur coût, mais aussi parce que plusieurs communes sont souvent concernées par un même secteur forestier ou un même torrent.

Sur ce point également, Albert Revial estime que la carotte financière (pour le fonctionnement) n'est pas au rendez-vous de l'intercommunalité.

Alain Machet estime essentiel de diffuser une information large et précise (noms des chauffagistes qualifiés, coûts...) sur le bois énergie, notamment lors de la délivrance d'un permis de construire. Le chauffage au bois devrait également être plus souvent envisagé dans les projets de rénovation en station.

Joseph Bonnefoy indique que l'Asder et l'Ademe donnent une information générale ; il se propose également d'indiquer des noms d'artisans et d'informer les personnes intéressées, ayant lui-même mis en fonctionnement une chaufferie individuelle au bois.

Guy Mattis suggère de mobiliser sur des opérations d'entretien des publics demandeurs d'emploi indemnisés. Philippe Poncet s'oppose à cette solution, estimant que ce type de travaux relèvent de professionnels aguerris, ce qui suppose de payer les prestations au juste prix.

Robert Vorger indique que la solution retenue dans sa commune est double : une "brigade verte" dédiée à l'entretien régulier des arcoses et une mission confiée aux alpagistes (en échange de l'alpage gratuit).

Raymond Barbier constate l'arrivée massive de bois de Scandinavie utilisé pour la construction locale : le territoire et ses acteurs doivent savoir ce qu'ils veulent.

Robert Vorger évoque la piste, sans doute utopique, d'une "AOC du bois" destinée à valoriser correctement la ressource locale.

Concernant l'obligation faite (si tant est qu'elle soit possible) d'utiliser les bois locaux (dans les PLU), l'enjeu est aussi du côté de la production locale, qui doit être alors à la hauteur (en quantité et en qualité).

Patricia Briand-Chavoutier estime, qu'en amont de toutes ces actions, la priorité serait d'informer correctement les propriétaires et de les inciter à entretenir et à exploiter, en particulier en les aidant à repérer leurs parcelles (étant souvent héritiers d'un patrimoine familial et n'habitant pas ici).

Sonia Coutaz indique que le CRPF (Centre régional de la propriété forestière) propose ce service (payant) aux propriétaires privés.

Répondant à une question, elle indique également que les résineux trouvent un bon débouché dans les granulés.

En forme de conclusion, Colette Maître propose de réfléchir à une "Tarentaise verte" dans une optique touristique, c'est-à-dire un projet visant à réouvrir des parcours et des paysages, sur le bas des pentes, autour des villages (entre 1000 et 1400 m). Car, développer un tourisme culturel en fonds de vallée en voyant parallèlement se refermer les paysages et les sentiers, serait paradoxal.

Visite du 30 novembre à Saint-Martin de Belleville

Robert Vorger évoque la rencontre de la semaine précédente, organisée à Saint-Martin de Belleville, avec le Maire, André Plaisance et des responsables de la commune et des stations. Une quinzaine de membres du CLD y participait.

La synthèse des échanges sera prochainement diffusée. Ce temps de rencontre devra être suivi d'un autre dans une commune de vallée, au printemps prochain (avis aux candidats).

La séance étant close, les participants sont invités à un verre de l'amitié.

Sont joints à ce compte-rendu, le diaporama préparé par l'APTV concernant la problématique de la forêt et de la filière bois et la "synthèse des contributions écrites des membres du CLD".

Prochaine réunion

Conseil Local de Développement Tarentaise-Vanoise

mardi 3 janvier 2006 – 18 h 00 précises
Salle des Fêtes - Moûtiers

Ordre du jour :

- Synthèse sur le thème de la forêt et du bois,
- Débat sur le thème de l'eau, avec l'intervention de Jean-Yves Vallat, membre du CLD et Virginie Chirez, chargée de mission de l'APTV,
- Questions diverses.